

LE COURANT MUNICIPAL



Février 2013

Volume 19 no 1



Photo : Lucille Bédard

Sommaire

Éditorial

Place aux jeunes talents 3

Mot du maire

Budget 2013 3-4

Réseau d'aqueduc 4

Projet d'eau potable 4

Pont de la rivière Batiscan 4

Classique de canots 4

Communiqués du bureau

Résumé des séances du conseil 5

Bénévole de l'année 2012 5

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 5

Activités et événements locaux

Agenda 6

Âge d'Or 6

Biblio Émilie Bordeleau 6

Divers

Échos du Manoir des deux rivières 7

Noël du Pauvre 7

Ça vaut le détour 7

Association des personnes aidantes
de la Vallée de la Batiscan 8

Message important de la S.Q. 8

Centre d'action bénévole de la Moraine 8

Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée de la Batiscan 9

Nouveau service dans la MRC des Chenaux 10

Cours de yoga 10

Hommage aux finissants 10

Modification du calendrier des collectes 10

Calendriers des collectes 11-12

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 535 copies
Production : Lucille Bédard
Révision : Guy-Paul Beaudoin
Prochaine parution : Avril 2013
Date de tombée : 28 mars 2013

Municipalité de Saint-Stanislas
33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703

**Heures d'ouverture du bureau
municipal :**

Lundi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mardi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h à 19 h
Jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Place aux jeunes talents.

Un janvier capricieux, alternant avec des froids de canard, des séquences de grésil ou de pluie printanière s'est terminé dans une atmosphère chaleureuse, hier soir, à l'école secondaire Le Tremplin.

En effet, c'était l'inauguration officielle du nouvel auditorium Denis Dupont, notre **TOTO** national. Un auditorium digne de ce nom avec ses 292 sièges confortables bien orientés vers la scène. L'artiste peut s'exprimer en toute confiance, sachant que le son et l'éclairage sauront lui rendre hommage.

Après un cocktail d'accueil réservé aux représentants municipaux, politiques et administratifs, l'assistance fut invitée à prendre place pour les allocutions d'usage et la coupe traditionnelle du ruban. Avec une certaine nervosité bien dissimulée et une fierté évidente, chaque locuteur a fait l'éloge et la promotion de cette nouvelle salle.

Suivit la prestation musicale ou vocale d'anciens élèves de l'école, de deux vedettes de l'émission «La Voix», de

Biz et de deux académiciens de la dernière année. En somme, une soirée fort bien réussie qui ne mérite que des félicitations.

En revoyant plein de gens avec qui j'ai eu le plaisir de travailler jadis, j'ai constaté que plusieurs membres du personnel étaient d'origine stanoise : Jean-Pierre Bordeleau, directeur, Myriam Ayotte, secrétaire administrative, Daniel Beaudoin, Patrice Boisvert, Denis Cossette, enseignants en éducation physique, Nancy Jacob, technicienne en enseignement spécialisé et Karine Brouillette, présidente du conseil étudiant.

Bref, l'école secondaire Le Tremplin est une excellente petite école à saveur rurale qui n'a rien à envier à l'école privée ni à aucune autre école secondaire. Puisse aussi le nouvel audi**TOTO**rium faciliter le développement des nombreux talents de notre belle jeunesse.



Amoureuse Saint-Valentin !

Guy-Paul Beaudoin

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Pour les amants d'activités hivernales, février, est sûrement le mois le plus apprécié de l'année. Les rayons du soleil de plus en plus forts adoucissent les températures et la journée allongée nous encourage à sortir dehors.

Du côté municipal, février est aussi le mois de la préparation des comptes de taxes et de leur envoi massif aux contribuables. À la lecture du présent Courant municipal, vous aurez probablement reçu votre compte qui, en principe, ne devrait pas contenir de surprise désagréable. Cette introduction m'amène à mon premier sujet de cette édition : le budget 2013.

BUDGET 2013

Le 17 décembre dernier se tenait la séance spéciale du conseil sur l'adoption du budget 2013. Dans les jours suivants, nous avons transmis dans chaque foyer un feuillet intitulé « *Prévisions budgétaires et programmes d'immobilisations* ». Plusieurs informations vous étaient

fournies dont celles sur les taux de taxes et tarifs décrétés pour l'année 2013.

En s'y référant, nous constatons, pour l'ensemble des contribuables, une hausse de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la taxe foncière générale, une légère diminution de la taxe spéciale de la dette et une augmentation tangible du tarif pour les ordures. À titre d'exemple, le propriétaire d'une résidence unifamiliale, évaluée à 100 000 \$ verra son compte de taxe majoré de 15 \$. Si ce même propriétaire est desservi par un réseau d'aqueduc, les tarifs de consommation demeurent inchangés alors que les taux du remboursement de la dette aqueduc diminuent. Par ailleurs, si ce propriétaire bénéficie du réseau d'égout sanitaire, les tarifs des dettes (égout, assainissement) sont à peine augmentés.

Tout compte fait, nous nous retrouvons avec une hausse du compte de taxes d'environ 1,5 %. Prenant en considération que notre budget d'opérations (charges) a, tant qu'à lui, crû à près de 3 %, principalement dû à une augmentation de la facture pour le service de la Sûreté du Québec, ainsi que celle des services sous compétence de la MRC, plus précisément des sections « Inspecteur

en bâtiments et coordonnateur en sécurité incendie » et que la compression des autres dépenses a ses limites. C'est grâce à un pourcentage plus élevé du remboursement de la taxe de vente (TVQ) (entente pacte fiscal Québec-Municipalité 2010-2013) ainsi qu'aux redevances perçues pour l'enfouissement des ordures et le recyclage qui nous a permis d'équilibrer notre budget et s'en tenir à une telle augmentation.

Au sujet des redevances, il est bon de mentionner que de réduire le tonnage des ordures à enfouir et d'augmenter le recyclage des matières résiduelles contribuent à hausser le montant qui nous est accordé.

RESEAU AQUEUDUC

Depuis deux semaines les usagers du réseau d'aqueduc numéro 2 doivent faire bouillir l'eau au moins 1 minute avant de l'utiliser, tel que mentionné sur les avis transmis par la direction générale de la Municipalité.

Cette obligation à caractère permanent pourra être levée à la condition de se conformer aux exigences formulées par le MDDEFP (ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs).

Nous avons rencontré les représentants de ce ministère ainsi que ceux de l'Agence de santé régionale et ils sont formels : il n'est pas question d'attendre que notre nouveau réseau soit en fonction ; nous devons apporter des modifications à ce réseau de distribution ou bien c'est l'avis d'ébullition permanent.

Après discussion avec notre ingénieur sur la faisabilité de ces modifications et les coûts engendrés, nous allons donner suite et nous croyons que d'ici dix jours le tout sera réglé.

PROJET EAU POTABLE

Par ailleurs, dans le cadre du projet commun sur l'eau potable, je vous annonce que la Municipalité de Saint-Prospér est sur le point, si ce n'est déjà fait, de lancer les appels d'offre pour l'exécution des travaux de mise en fonction du puits sur leur territoire, pour la construction du réservoir d'eau potable sur la montagne et le traitement de ces eaux afin d'alimenter nos deux municipalités. De notre côté, les appels d'offre sont lancés pour l'exécution de travaux d'unification des réseaux, de la pose de conduites de distribution et de l'aménagement de nos deux puits.

Nous devrions être en mesure d'adjuger les contrats au cours du mois de mars afin que l'entrepreneur soit en mesure de débiter les travaux en avril.

PONT DE LA RIVIERE BATISCAN

Finalement, après deux délais, la passerelle sera enfin accessible au plus tard le 15 février, selon les informations obtenues du Ministère. Cette fois-ci, j'y crois car les travaux avancent et l'échéancier est plausible.

Au moment d'écrire ce texte, aucun représentant du ministère des Transports ne m'a encore rejoint pour m'informer du résultat de l'étude relative à la possibilité d'augmenter la capacité portante du pont. Ceci dit, les principaux intervenants au dossier ont été contactés et la relance ne saura tarder.

Les employés d'une firme d'arpenteurs-géomètres ont procédé à des relevés du supposé tracé de l'emplacement du futur pont sur la rivière Batiscan au cours des dernières semaines. Je dis bien supposé, car personne ne m'a confirmé quoi que ce soit à propos de ce tracé. Ce sera à l'ordre du jour lors de mon futur entretien avec les gens du Ministère.

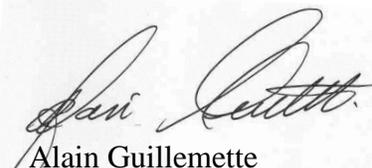
CLASSIQUE DE CANOTS

Officieusement, la Classique de canots sera de retour samedi le 22 juin. Le tout reste à être confirmé par l'Association des canotiers du Québec, mais c'est la date retenue pour Saint-Stanislas.

Le comité, présidé par Claude Cossette, a déjà tenu sa première rencontre et de nouvelles activités sont déjà planifiées. J'y reviendrai lors de la prochaine parution du Courant municipal.

En attendant, un gros merci à Claude Cossette, Nancy Beauvillier, Mario Adam, Mario Lafontaine et Sébastien Bédard pour leur implication.

À la prochaine... ce printemps.



Alain Guillemette
Maire

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance régulière tenue le 14 janvier 2013 :

- Achat d'une parcelle supplémentaire de terrain pour l'aménagement d'une station de surpression sur le rang de la Rivière-Batiscan N-E;
- Achat de deux masques à oxygène pour le Service de protection contre l'incendie;
- Achat d'une motoneige pour voir à l'entretien de la piste de ski de fond;

Séance régulière tenue le 4 février 2013 :

- Autorisation de transfert, à la MRC des Chenaux, des dossiers des personnes endettées envers la Municipalité pour les taxes 2011 impayées, pour vente pour défaut du paiement des taxes.
- Autorisation de dépense pour la refonte du site Internet de la Municipalité;

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2012

Lors du souper de Noël de la Municipalité tenu le 8 décembre dernier, le conseil municipal était fier de rendre hommage à monsieur Jean-Pierre Veillette en tant que *Bénévole de l'année 2012*.



Depuis son retour à Saint-Stanislas en 2005, Jean-Pierre s'implique au sein de divers organismes et causes humanitaires tels les Chevaliers de Colomb dont il est le Grand Chevalier depuis quatre ans, le Noël du Pauvre, la collecte de sang d'Héma-Québec et la Criée des Âmes. Son engagement majeur au sein de la collectivité témoigne de son attachement profond pour son patelin.



Une bonne partie de l'eau « consommée » dans nos activités courantes est tout simplement gaspillée. Voici quelques exemples d'économies d'eau à l'intérieur :

- Gardez une bouteille d'eau au réfrigérateur, ce qui vous évitera de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit froide lorsque vous voulez vous désaltérer (rincez la bouteille tous les deux ou trois jours).
- Réglez le niveau d'eau de sa machine à laver selon le volume de vêtements à laver.
- Réglez la machine à laver et le lave-vaisselle au cycle le plus court.
- Grattez les assiettes plutôt que de les rincer avant de les placer au lave-vaisselle.
- Pour la vaisselle à la main, utilisez des bassins de vaisselle, cela évitera de laisser couler de grandes quantités d'eau inutilement.
- Vérifiez régulièrement les robinets et les toilettes de votre domicile afin d'éviter les fuites.
- Ne pas décongeler les aliments sous l'eau ; baignez-les plutôt dans un bol d'eau ou mettez-les au réfrigérateur, cela prendra le même temps.
- Évitez de vous servir de la toilette comme d'une poubelle et d'actionner inutilement la chasse d'eau.
- Une douche rapide consomme moins d'eau chaude (et d'énergie) qu'une baignoire bien remplie.
- Fermez l'eau entre les diverses étapes du brossage des dents et du lavage des mains.



SI VOUS PAYEZ VOS TAXES MUNICIPALES PAR ACCÈSD, soyez attentif. Si vous avez plus d'un compte de taxes, évitez de faire un paiement global pour l'ensemble de vos comptes. Faites plutôt un paiement pour chacun en veillant à appliquer le bon montant sur le bon matricule. Date d'échéance vers. 1 : 26 mars.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS LOCAUX

10 février		Assemblée générale annuelle de la SSJB de St-Stanislas à 10 h, à la salle de l'Âge d'Or. La réunion sera suivie d'un brunch au coût de 5 \$. Réservation : Thérèse Bouchard 418-328-8596. Bienvenue à tous!
13 février		Réunion des Chevaliers de Colomb
15-16-17 février		Tournoi de hockey bottine Vous êtes invités à venir encourager les participants tout au long de la fin de semaine. Pour cette raison, prenez note que la patinoire ne sera pas disponible du 14 au 17 février afin de permettre la préparation de la glace.
16 février		Soirée dansante à 20 h , (pour tous) organisée par le club de l'Âge d'Or de St-Stanislas, animée par Marcel et Diane Charest, à la salle municipale.
20 février		Souper de la St-Valentin à 18 h , organisé par le club de l'Âge d'Or de St-Stanislas. Réservation : Clémence 418-328-3520 ou Ginette 418-328-4582.
23 février		Randonnée de skis et raquettes aux flambeaux dès 19 h 30. Précédée d'un souper spaghetti à 18 h au coût de 7 \$. Il est maintenant temps de réserver vos places pour souper en contactant Jean-Paul Trudel au 418-328-4162 ou Christine Trudel 418-328-3538.
24 février		Repas-partage (dîner) au profit des missions des Filles de Jésus en Haïti, au Chili et au Honduras à 10 h, à la salle municipale. Coût du billet : 10 \$.
27 février		COLLECTE DE SANG À SAINT-STANISLAS À la salle municipale : 33, rue du Pont de 14 h à 20 h 30 Nous comptons sur les nouveaux donateurs ainsi que sur les jeunes pour atteindre cet objectif.

Donnez du sang, donnez la vie!

4 mars		Séance ordinaire du conseil municipal
6 mars		Réunion des Filles d'Isabelle
8 mars		Voyage au Village vacances Valcartier À mettre à votre agenda. Plus de détails sont à venir.
13 mars		Réunion des Chevaliers de Colomb
16 mars		Soirée dansante à 20 h (pour tous), organisée par le club de l'Âge d'Or de St-Stanislas, animée par Marcel et Diane Charest, à la salle municipale.
8 avril		Séance ordinaire du conseil municipal
24 avril		Assemblée générale de la Caisse populaire



ÂGE D'OR

Vie active : Tous les mardis, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle de l'Âge d'Or.

La marche : Tous les jeudis, départ à 9 h 30.

Pratiques de danses : Animées par Marcel et Diane Charest, les dimanches de 13 h 30 à 16 h 30, à la salle de l'Âge d'Or.

Métiers à tisser : Les personnes intéressées à utiliser ou à s'initier aux métiers à tisser doivent s'adresser à Mariette au 418-328-8728.



BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU

L'artiste-peintre vedette pour les mois de février, mars et avril est Marie-Andrée G. Mongrain. Vous pouvez venir admirer ses œuvres aux heures d'ouverture de la bibliothèque qui sont :



Lundi et mercredi de 19 h à 20 h
Mardi de 15 h à 16 h 30

ÉCHOS DU MANOIR DES DEUX RIVIÈRES

L'année 2012 s'est terminée sans notre chère cousine Hermance, l'amie de tous que personne ne va oublier et nous sympathisons avec sa famille. On se console en pensant qu'elle est bienheureuse après tant de souffrances. D'en Haut, elle continue sûrement à veiller sur les siens qu'elle a tant aimés et, en grande dame généreuse, Hermance a déjà dû se trouver une chorale à accompagner aux grandes orgues célestes.

Durant le temps des Fêtes, notre repas de Noël au Manoir a été une rencontre très agréable et bien réussie avec la présidente Raymonde et les autres membres du conseil d'administration. Notre ancienne cuisinière, Marie-Andrée, est venue partager le repas avec nous en aidant sa remplaçante, France Leclerc, qui nous régale à son tour. Elles ont aussi reçu l'appui des cuisinières de fin de semaine, Nino et Nancy, alors que Nadège faisait le service aux tables.

Peu après, une chorale de bénévoles, accompagnée au clavier par l'organiste Claudette Cossette, nous a fait cadeau d'un merveilleux concert de chants de Noël, suivi d'un café-rencontre amical offert par le Manoir. Plusieurs d'entre nous sommes allés à la messe de Noël et avons fêté avec nos familles au réveillon ainsi qu'au Jour de l'An, alors que quelques-uns ont reçu leur parenté au grand salon. Ce qui, avec nos visiteurs, a prolongé l'esprit des Fêtes autour de nous.

En janvier, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir un nouveau locataire, M. Jacques Tousignant de Saint-Adelpe, à qui nous souhaitons la bienvenue. En fuyant le froid, ceux qui sont allés dans le Sud n'ont pas eu à s'inquiéter de leur maison car ici, tous les logements sont en sécurité.

Les joueurs de cartes se rassemblent encore au salon et les remplaçants se succèdent autour des tables avec un bel enthousiasme. Plusieurs locataires et amis Stanois y retrouvent leur souplesse en suivant les exercices physiques du programme P.I.E.D. les mercredis et vendredis, en matinée, et le redoux a facilité les marches aux alentours. De leur côté, les amateurs de lecture profitent des excellents services de la Bibliothèque Émilie Bordeleau, faisant paraître les jours de froidure moins longs... et le hockey est enfin recommencé à la télé, en plus des belles émissions.

Verrons-nous bientôt les signes avant-coureurs du printemps? Espérons-le! D'ici là, bonne fin d'hiver et, si vous prévoyez vous offrir une belle retraite en venant partager les prochaines années avec nous dans « *le petit paradis du Manoir* », **hâtez-vous**, car il ne reste que trois logements de libres! Information: Raymonde au 418-328-3320 ou Jocelyne au 418-328-8792. Au plaisir et à bientôt!

Janine

NOËL DU PAUVRE

Le comité du Noël du Pauvre remercie les Chevaliers de Colomb pour leur dévouement à la cause des défavorisés de notre paroisse. Merci aux donateurs qui ont permis d'adoucir la période des Fêtes de ces familles. Tous les fonds recueillis restent dans notre paroisse. Le besoin n'est pas seulement aux Fêtes mais aussi tout au long de l'année. Ce bénévolat est très apprécié par les personnes bénéficiaires.

Ghislaine B. Asselin, responsable
Comité du Noël du Pauvre

« CA VAUT LE DÉTOUR »

C'était le thème du dimanche de la catéchèse de l'automne 2012. Pour y faire suite, vous avez reçu par courrier le dépliant « Un arrêt au temps de Dieu ». Plusieurs d'entre vous l'ont sûrement fait disparaître, mais des familles se sont donné la peine de le lire et y sont maintenant inscrites.

Cette nouvelle approche de la catéchèse a pour but premièrement, de s'adapter aux exigences familiales, deuxièmement, de tenir compte de cette réalité qu'aujourd'hui, on ne connaît plus notre religion ni nos récits bibliques et troisièmement, dans nos cœurs, il y a encore des traces de cet amour pour Dieu et des belles valeurs chrétiennes qui y sont rattachées et qu'on aimerait bien transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Alors, comment faire? Où aller? À qui s'informer, si on veut transmettre cet héritage que nous avons reçu et auquel on tient toujours? Il suffit de téléphoner au presbytère. L'inscription se fait en tout temps.

Vous pouvez cheminer à votre rythme, à la maison, supporté par un membre de la communauté ou en groupe avec des rencontres planifiées.

On attend votre appel.

Odette Soucy
Responsable du cheminement à la vie chrétienne

**ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES
DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**



Activités du mois de février



14 février à 9 h : Brunch de la St-Valentin avec invité-surprise. Coût: 5 \$ pour les membres. Au 301, rue St-Jacques, Sainte-Thècle, local 217.

26 février à 13 h 30 : Discussion : **Aider un proche** "Les limites". Centre communautaire de St-Prosper : 241, rue de l'Église.

**Activités du mois de mars
(10^e anniversaire de l'Association)**

7 mars à 19 h : Conférence avec madame Édith Fournier, auteure et aidante naturelle. Coût: 5 \$.

Centre communautaire Robert Crête, St-Séverin
51, St-Louis, Saint-Séverin

12 mars : Atelier sur la nutrition. Venez vous informer sur différents sujets touchant la nutrition.

Centre communautaire de St-Prosper
241, de l'Église

28 mars de 11 h 30 à 14 h : Activité cabane à sucre Chez Angelo et Anita, au 1631, Route 153, Sainte-Thècle. Coût: 10 \$ pour les membres

**Inscriptions obligatoires
au 418 289-1390 ou sans frais au 1-855-289-1390**

**MESSAGE IMPORTANT
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**



Il a été mis à notre attention que certains usagers de la route ne respectaient pas toujours les feux de signalisation installés à chaque extrémité du pont de Saint-Stanislas. Nous vous rappelons que l'article légiférant ce feu de circulation est le même que celui pour des feux de circulation installés en permanence, soit l'art. 359 du code de sécurité routière. La peine pour ne pas avoir immobilisé son véhicule face à un feu rouge est de 100 \$ et de 3 points d'inaptitude.

Dany Papillon Mat # 11296
MRC des Chenaux



Les dirigeants et le personnel du **Centre d'action bénévole de la Moraine** tiennent à vous exprimer leurs meilleurs souhaits pour une bonne et heureuse année.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toute la population ainsi que nos nombreux partenaires pour leur grande générosité et leur belle participation lors de la période des collectes de denrées des fêtes. Cette belle grande chaîne de solidarité nous a permis de distribuer 78 paniers de Noël auprès de familles et personnes des quatre municipalités desservies par le Centre. Merci beaucoup pour votre perpétuelle collaboration aux activités et services offerts par le Centre d'action bénévole. Sachez que nous l'apprécions grandement et que nous vous en sommes très reconnaissants !

IMPÔTS

Le **Centre d'action bénévole de la Moraine** offre à toutes les personnes et familles à faible revenu de Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Stanislas l'opportunité de bénéficier d'un service gratuit pour compléter leur rapport d'impôt annuel.

Des bénévoles compétents et discrets sont formés par Revenu Québec et Agence des douanes et du Revenu Canada.

Présentez-vous au Centre d'action bénévole du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 15 h 30 avec tous vos papiers requis et vos formulaires à partir du 25 février et ce, jusqu'au 12 avril 2013. Suite à la réception de vos demandes, nous communiquerons avec vous dans un délai raisonnable afin que vous puissiez reprendre vos rapports d'impôt.

Pour information ou pour vérifier votre éligibilité : 418-328-8600.

Louise Baillargeon, directrice générale
Centre d'action bénévole de la Moraine

Réduction des heures de consultations médicales sans rendez-vous au CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan

Deux médecins du CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan quitteront l'établissement en février. La raison qui motive leur choix est de pratiquer plus près de leur lieu de résidence puisque la distance à parcourir entre leur domicile et leur travail est importante.

Ce départ a pour impact de réduire les heures de consultations médicales sans rendez-vous au CLSC de Ste-Geneviève-de-Batiscan puisque l'équipe médicale en place ne pourra soutenir le service et l'horaire actuel de consultations avec deux médecins en moins.

En résumé, à compter du lundi 4 février, pour le CLSC de Ste-Geneviève-de-Batiscan, il y aura présence de médecin pour consultations médicales sans rendez-vous **du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30**. Il n'y aura plus de service de consultations médicales sans rendez-vous les après-midi et le jeudi soir.

Pour connaître l'horaire complet des consultations médicales sans rendez-vous du CSSS Vallée-de-Batiscan vous pouvez visiter le www.csssvalleebatiscan.qc.ca ou communiquer au 418-362-2727 ou au 418-365-7555.

Nous vous rappelons également que **les inscriptions au service de consultations médicales sans rendez-vous se font maintenant par téléphone**. Les lignes téléphoniques sont accessibles tous les jours de consultation, dès 5 h le matin et pour le jour même seulement. Pour accéder au service, il suffit de composer le 1-855-537-5530 pour le CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan ou le 1-855-537-5529 pour le CLSC St-Tite.

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan met en ligne son nouveau site internet

Le nouveau site Internet du CSSS Vallée-de-la-Batiscan est maintenant en ligne. Comme le premier site de l'établissement datait de plusieurs années, il était de mise de rafraîchir son image et de lui donner une nouvelle couleur en modifiant la structure de façon à ce qu'elle se rapproche davantage de celle de l'établissement qui a évolué au cours des dernières années.

C'est dans cette optique que les réflexions de contenu se sont déroulées avec l'idée de faire du nouveau site, un site épuré, convivial et facile à consulter pour les internautes. Les photos placées sur le site en sont des membres du personnel et de la clientèle qui ont bien humblement accepté de se prêter au jeu.

Bien que le site regroupe toutes les informations pertinentes quant aux services disponibles et aux modalités d'accès, de même que des documents et capsules informatives sur différents sujets, la page d'accueil vous informe des actualités, des événements à venir, de l'horaire de consultation médicale sans rendez-vous, des coordonnées du centre de rendez-vous et vous permet de faire une recherche par mot-clé, etc.

Nous vous invitons donc en grand nombre à visiter le site régulièrement au www.csssvalleebatiscan.qc.ca afin de vous informer sur les dernières actualités et les services qui vous concernent.

Source : Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418-365-7555 poste 5617

NOUVEAU SERVICE DANS LA MRC DES CHENAUX

Un Carrefour d'information pour aînés est un ensemble de services offerts par le Centre d'action bénévole des Riverains ayant pour objectif d'aider les personnes aînées à repérer et à comprendre les informations gouvernementales et autres renseignements leur permettant d'améliorer leur qualité de vie. Des bénévoles sont formés pour rechercher et vulgariser ces informations afin d'aider les aînés, de façon individualisée et personnalisée, à trouver réponses à leurs questions. Peut-être avez-vous dit un jour:

- ✓ « Pas facile de s'y retrouver dans les services gouvernementaux! »
- ✓ « Pas facile d'obtenir des formulaires et même de les compléter! »
- ✓ « Pas facile de s'y retrouver avec toutes ces boîtes vocales! »

Trois façons possibles de recevoir les services du carrefour :

Par téléphone au **418 325-3100**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Au bureau du carrefour situé au 2^e étage du Centre communautaire Charles-Henri Lapointe au 100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (sur rendez-vous).

À votre domicile : Des bénévoles, en qui vous pouvez avoir confiance, pourront se déplacer dans votre milieu de vie.

Critères d'admissibilité :

- Être une personne de 55 ans et plus
- Être une personne de moins de 55 ans venant en aide à une personne de 55 ans et plus
- Résider sur le territoire de la MRC des Chenaux
- Ne pas avoir accès à un type d'aide similaire.

Dès maintenant, vous pouvez téléphoner au **418 325-3100** et vous recevrez un service personnalisé offert par des bénévoles ayant à cœur votre bien-être!

Michèle Pagé, agente des services
Coordonnatrice du Carrefour d'information pour aînés

Avec la participation
financière de :

La Caisse populaire de la Moraine et la
Caisse du Sud des Chenaux, fiers
partenaires du Centre d'action
bénévole des Riverains

COURS DE YOGA

Batiscan : Mardi au 26 février au 7 mai 2013
de 19 h à 20 h 30, à la salle des loisirs

Saint-Stanislas : Mercredi 27 février au 8 mai 2013 de
19 h à 20 h 30, lieu à définir

Coût : 120 \$ / session de 11 cours

Matériel requis : tapis, couverture, coussin
Pour inscription, communiquez au 418-328-4072

HOMMAGE AUX FINISSANTS STANOIS 2012



Vous serez diplômé en 2013 du primaire, secondaire, collégial, universitaire ou encore d'une école spécialisée? Faites-le nous savoir en vous inscrivant dès maintenant. Une soirée organisée spécialement pour vous est en préparation. Prix et récompenses spéciales salueront vos efforts et votre persévérance. Inscrivez-vous par téléphone ou internet (favorisé) à Lise Déry : 418-328-3151, liz_dery@hotmail.com. Nom, date de naissance, le niveau ainsi que la discipline sont les informations nécessaires pour valider votre inscription.

MODIFICATION DU CALENDRIER DES COLLECTES

Afin de réduire tout risque d'erreur possible lors de la production du calendrier apparaissant habituellement à la fin du Courant municipal, nous avons décidé de le remplacer par les calendriers déjà produits par la *MRC des Chenaux* pour la collecte des déchets domestiques et par la *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* pour la collecte des matières récupérables. De plus, l'endos des calendriers contient des informations importantes relatives aux collectes que vous aurez toujours à portée de la main. Vous n'aurez donc plus à remplacer votre calendrier à chaque parution du Courant municipal.

Dans les deux cas, vous devez vous référer aux semaines en bleu et les journées de collectes sont toujours les mêmes, soit le mardi pour les matières récupérables et le jeudi pour les déchets domestiques.



Matières acceptées dans le bac à récupération

Papier et carton : Journaux, circulaires, annuaires, livres, papier à lettres, enveloppes, revues et magazine, sacs de papiers, cartons plats et ondulés, tubes et rouleaux de carton, carton à œufs. **Plastique** : contenants de plastique (alimentaires, entretien ménager, etc.), bouteilles de plastique, sacs à pain, sacs de lait, sacs de nettoyage à sec, sacs d'épicerie et de magasinage, sacs de produits alimentaires, sacs de suremballage. **Verre** : Bouteilles et pots de toutes formes et couleurs. **Métal et aluminium** : Boîtes de conserve, canettes d'aluminium, assiettes et papier d'aluminium non souillés.

ÉCOCENTRES : Les écocentres sont des lieux dédiés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Pour plus de renseignements : rgmrm.com

ÉCOCENTRE MOBILE

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h à 16 h, aux dates et endroits suivants :

25 mai	St-Angèle-de-Prémont
1 ^{er} juin	St-Prosper
21 septembre	St-Élie-de-Caxton
28 septembre	St-Luc-de-Vincennes

Catégories acceptées

Catégories acceptées				Emplacements et horaires	
Bois	Métal Électroménagers, outils, ferraille	Bardeaux d'asphalte et papier goudronné	Résidus domestiques dangereux	Pneus de route jantés ou non jantés	Trois-Rivières 2455, rue Charbonneau
Branches	Appareils contenant des gaz réfrigérants	Agrégats Brique, béton, asphalte	Été : Tous les RDD	Autres matières 10 \$ / chargement Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés	Horaires d'hiver 1 ^{er} décembre au 31 mars Mardi au samedi 9 h 30 à 16 h 30
Résidus verts	Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs		Hiver : Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement		Horaires d'été 1 ^{er} avril au 30 novembre Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30
					Shawinigan 2132, de la Transmission
					Champlain 295, route Ste-Marie
					Horaires d'hiver 1 ^{er} décembre au 31 mars Jeudi au samedi 9 h 30 à 16 h 30
					Louiseville 760, avenue Deveault
					Saint-Étienne-des-Grès 440, boul. de la Gabelle Entrée no.4
					Horaires d'été 1 ^{er} avril au 30 novembre Mardi au samedi 9 h 30 à 16 h 30

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes:
Du 29 avril au 23 mai
Du 1^{er} au 4 juillet
Du 23 septembre au 17 octobre
Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes:
Municipalités 28 au 31 octobre
Semaine bleue 11 au 14 novembre
Municipalités 21 au 24 octobre
Semaine verte 4 au 7 novembre

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité		Collecte même journée que
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chutes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes 25 et 26 décembre 2013 et du 1^{er} et 2 janvier 2014 sont devancées chacune de 2 jours.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

